

Quand *Kiné en accès direct* voir votre

- **Les kinésithérapeutes en accès direct** sont des kinésithérapeutes hautement qualifiés, généralement basés dans des maisons médicales.
- **Ces kinésithérapeutes** ont une vaste expérience dans l'évaluation et la gestion des affections musculo-squelettiques telles que les douleurs dorsales ou cervicales et les patients peuvent les consulter sans passer par leur généraliste.
- Si vous avez des douleurs osseuses, articulaires ou musculaires, vous pouvez consulter un **kinésithérapeute en accès direct**.

À quoi puis-je m'attendre ?

- Votre **kinésithérapeute** évaluera votre problème et posera un diagnostic.
- Il vous donnera des conseils d'expert pour que vous gériez au mieux votre problème.
- Il vous adressera vers un service spécialisé si nécessaire.

Comment prendre rendez-vous ?

- Contactez simplement le secrétariat de votre médecin généraliste et demandez un rendez-vous avec un **kinésithérapeute en accès direct**. Le secrétariat vérifiera que vous pouvez bénéficier de ce service et vous fixera un rendez-vous.